

COMITÉ RÉGIONAL DE L'AFRIQUE

ORIGINAL : FRANÇAIS

Soixante-douzième session

Lomé, République togolaise, 22-26 août 2022

**DISCOURS DE SON EXCELLENCE FAURE ESSOZIMNA GNASSINGBÉ, PRÉSIDENT
DE LA RÉPUBLIQUE TOGOLAISE, À L'OUVERTURE DE LA SOIXANTE-
DOUZIÈME SESSION DU COMITÉ RÉGIONAL DE L'OMS POUR L'AFRIQUE**

Madame le Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
Madame la Présidente de l'Assemblée nationale ;
Monsieur le Directeur général de l'OMS ;
Madame la Commissaire de l'Union Africaine ;
Mesdames et Messieurs les Ministres ;
Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Représentants des organisations internationales
accréditées au Togo ;
Madame la Directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique ;
Mesdames et Messieurs ;
Distingués invités ;
Chers participants,

Monsieur le Directeur général, je saisis l'occasion de ce jour pour vous exprimer à nouveau mes chaleureuses félicitations pour votre récente reconduction à la tête de l'Organisation mondiale de la Santé, et former des vœux de pleins succès pour votre nouveau mandat.

À l'endroit de tous, je voudrais réitérer les mots de bienvenue que Monsieur le Ministre de la santé, de l'hygiène publique et de l'accès universel aux soins vous a adressés tout à l'heure ; et vous dire, au nom du gouvernement et du peuple togolais tout entier, que nous sommes vraiment heureux et fiers de voir Lomé, notre capitale, accueillir – *pour la première fois* – la session annuelle du Comité régional de l'OMS pour l'Afrique.

L'histoire retiendra certainement que cette première pour le Togo, décidée au terme de la soixante-neuvième réunion à Brazzaville en août 2019, s'est finalement concrétisée en cette année 2022, après deux éditions tenues en mode virtuel en raison des restrictions imposées par la pandémie de COVID-19.

Je vous encourage donc, chers participants venus des pays frères, à aménager du temps, après vos travaux, pour aller à la découverte du Togo, de sa beauté et de son hospitalité.

Distingués invités,
Mesdames, Messieurs,

En dépit des évolutions de la situation sanitaire qui nous permettent de nous retrouver ici ce matin, la présente session se tient dans un contexte toujours éprouvé par la pandémie, où la santé reste encore fortement tributaire des inégalités d'accès aux soins, des changements climatiques, des conflits dans plusieurs régions du monde et de l'insécurité sur notre continent.

Déjà en mai dernier, la Soixante-Quatrième Assemblée mondiale de la Santé s'est réunie sur le thème éloquent « *Santé pour la paix et paix pour la santé* ».

Notre réflexion globale doit nécessairement intégrer l'impact de ces crises multidimensionnelles dont la complexité et la persistance menacent la survie même de l'humanité.

En Afrique, comme partout ailleurs, nous devons donc tenir compte des enjeux de l'heure, et surtout agir : agir pour garantir l'accès à des soins de qualité pour tous, partout et en tout temps ; agir pour offrir une protection sociale et une couverture sanitaire universelle à nos concitoyens ; agir pour éradiquer le phénomène des médicaments contrefaits et de mauvaise qualité...

Il y a beaucoup à faire, c'est indéniable.

Mais face à l'importance des défis qui restent à relever, nous pouvons légitimement reconnaître les progrès accomplis à leur juste mesure, et les saluer comme autant de victoires dans notre lutte pour améliorer la vie dans son acception générale : soigner et protéger, mais aussi prévenir, anticiper, éduquer.

Monsieur le Directeur général,
Distingués invités,

La santé est une priorité de cohésion sociale que nous avons placée au cœur de notre politique de développement.

L'une des ambitions de la feuille de route du gouvernement à l'horizon 2025 est en effet « *d'offrir une identité et garantir la couverture santé et l'accès aux services de base à tous* », en ligne avec le treizième programme général de travail de l'OMS, qui vise à faire bénéficier un milliard de personnes supplémentaires d'une couverture sanitaire universelle.

Dans cette optique, nous avons fait évoluer le cadre institutionnel, notamment avec la création d'un ministère délégué chargé de l'accès universel aux soins, au sein du ministère de la santé.

Quant au cadre législatif, il a vu, entre autres, l'adoption de la loi instituant l'assurance maladie universelle, dont le déploiement est confié à l'Institut national d'assurance maladie.

La politique que nous mettons en œuvre dans le domaine de la santé intègre bien le concept *one health*, par l'approche holistique que nous avons adoptée.

Ainsi, depuis bientôt un an, nous avons développé un programme d'accompagnement de la femme enceinte et du nouveau-né, qui vise à accroître leur accès aux services et aux soins de santé. L'engouement appréciable qu'il suscite auprès des bénéficiaires, dans les centres de santé publics et accrédités, encourage à le poursuivre, voire à en étendre les prestations.

Nos enfants, élèves du primaire et du secondaire, pour leur part, sont éligibles à une assistance médicale dédiée dont bénéficient à ce jour environ deux millions d'entre eux.

De façon générale, la disponibilité en ressources humaines s'est améliorée avec la décentralisation des établissements d'enseignement et des formations sanitaires, à travers la construction et l'équipement des structures selon la carte sanitaire ; ce qui a permis une augmentation significative de l'accessibilité géographique aux soins, estimée aujourd'hui à 76 %.

Distingués invités,
Mesdames, Messieurs,

Au nombre des actions concertées résultant de notre souci constant de préserver la santé de nos populations, je voudrais mentionner *l'Initiative de Lomé* lancée ici même le 18 janvier 2020 par le Togo et cinq autres pays africains, à savoir le Congo, le Ghana, le Niger, l'Ouganda et le Sénégal.

La déclaration politique qui en est issue vise à mettre en œuvre des plans nationaux de lutte contre les médicaments de qualité inférieure et falsifiés, à travers une action coordonnée des pouvoirs publics et du secteur privé.

En rappelant que près de la moitié des signalements de trafic proviennent d'Afrique subsaharienne, *et – pire –* que plus de cent mille décès d'enfants de moins de cinq ans chaque année seraient liés à l'utilisation d'antipaludéens de mauvaise qualité, je plaide pour que nous soyons rejoints dans cette lutte par l'ensemble des autres pays qui n'ont pas encore adhéré à l'initiative.

L'engagement pour la santé est pour nous une responsabilité, mais elle est surtout, pour nos sociétés, la clé qui ouvre les portes de l'harmonie, du progrès et de la prospérité.

Je vous remercie, à cet égard, des appréciations que vous avez eues à l'endroit de mon pays pour les résultats obtenus dans l'éradication de maladies tropicales négligées, et dans la riposte nationale contre la pandémie de COVID-19.

Monsieur le Directeur général,
Distingués invités,

Ces progrès ont été rendus possibles grâce au dévouement et à l'engagement de tous les acteurs de la santé au plan national, et grâce à l'accompagnement et à la sollicitude de nos partenaires.

Je voudrais saisir la présente opportunité pour exprimer mes félicitations à toutes les parties prenantes qui œuvrent à tous les niveaux dans notre pays, pour préserver ce bien précieux qu'est la santé.

Je formule, en notre nom à tous, des mots de remerciement à l'endroit de toutes les institutions et organisations partenaires qui interviennent dans le domaine de la santé au Togo et appuient nos efforts.

Je ne saurais manquer l'occasion de saluer en particulier l'Organisation mondiale de la Santé.

Nos relations ont en effet franchi le cap de la simple coopération institutionnelle pour être désormais un véritable partenariat pour soutenir nos systèmes de santé, pour coordonner la réponse aux urgences, pour défendre l'équité vaccinale, bref un partenariat pour nous orienter tirant leçon des crises actuelles, vers des solutions plus durables, équitables et saines.

L'épisode non encore achevé de la pandémie de COVID-19 aura, en tout état de cause, contribué à mettre en lumière l'importance du multilatéralisme incarné par l'OMS, qui s'est résolument tenu aux côtés des plus vulnérables, avec l'équipe spéciale de l'Union africaine pour l'acquisition des vaccins.

Ce faisant, vous avez administré une preuve supplémentaire que la solidarité reste un ingrédient nécessaire de la santé mondiale, en particulier pour l'actualisation de ses mécanismes de financement et la revue du règlement sanitaire international.

C'est la voix africaine que je vous encourage à continuer de porter dans les enceintes où des questions cruciales pour l'avenir du monde sont abordées.

Je suis certain que le Programme de transformation de l'OMS en Afrique, lancé par [la] D^{re} Matshidiso Moeti (Directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique) contribuera à renforcer la qualité des contributions de notre Région à la question sanitaire au plan mondial, car elle vise à placer l'Homme au cœur du changement, et à promouvoir une culture définie par les valeurs que nous avons en partage.

Je forme le vœu que les délibérations des présentes assises permettent à notre région et à l'Organisation mondiale de la Santé en général d'apporter une réponse toujours plus efficace, plus humaine et plus pérenne aux besoins de nos États et plus encore de nos populations.

C'est sur cette note de confiance que je déclare ouverte la soixante-douzième session du Comité régional de l'OMS pour l'Afrique.